

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### SÉANCE DU 28 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit avril à dix-huit heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté de communes, 12 place de Jaca à Oloron Sainte-Marie (64400) sous la présidence de Marc OXIBAR,

Date de convocation : jeudi 16 avril 2026,  
Secrétaire de séance : Vincent CAUBET

Etaients présents 55 titulaires, 9 suppléants, 10 conseillers ayant donné pouvoir, le quorum étant ainsi atteint,

Présents : Dany BARRAUD, Patrick LENDRES, Vincent CAUBET, Etienne SERNA, Michel LARQUIER, Pierre CASABONNE, Ingrid DIDIER, Julien BUREL, Amagoia CAMPET, Xavier BOISSY, Françoise ASSAD, Sébastien SARASA, Philippe VIGNEAU, Philippe BORDENAVE, Yann CAMOU JUNCAS, Sylvie BETAT, Nathalie CORONAS, Thomas LAFFORE, Guillaume POSE, Philippe PECAUT, Didier LOUSTAU, Frédéric PAULY, Cathy GARCÈS, Lydie ALTHAPÉ, Claude BERNIARD, Lysiane PALACIN, Christine CABON, Bernard AURISSET, Nicole MOLUS, Jean-Pierre PRU-LESTRET, Danièle MIRANDE-REY, Corinne LAGRAVE, Marc OXIBAR, Michel ADAM, Marie-Lyse BISTUÉ, Sami BOURI, Sonia CAMPAGNE, Geneviève CIMORRA, Sébastien DE TRUCHIS, Alfredo DOS SANTOS, Nadia DUPEROUSSE, Philippe GARROTÉ, Carole LADEUIX, Flora LAPERNE, Stéphane LARTIGUE, Dominique QUEHEILLE, Anne SAOUTER, Clément SERVAT, Raymond VILLALBA, Elisabeth MIQUEU, Marie Annie FOURNIER, Loïc LUNION, Louis BENOIT GRACIA, Martine MIRANDE, Christophe GUÉRY

Suppléants : Catherine SARGENTI suppléante d'Ophélie ESCOT  
Jean CASABONNE suppléant de Michel HIDALGO  
Christian BONNE suppléant de Philippe SANSAMAT  
Jérôme PALAS suppléant de Michel CONTOU-CARRÈRE  
Dominique BÉTRAN suppléant de Christian ZAMUNER  
Sylvie BERRIEIX suppléante de Jean-Philippe GRUEL  
Elodie MAYSOUNAVE suppléante de Florian MIROU  
Denise ARRIGAS suppléante d'Alain QUINTANA  
Bertrand SAUT suppléant de Bruno GUITTON

Pouvoirs : Cédric PUCHEU à Danièle MIRANDE-REY, Jean-Christophe DOUS BOURDET-PEES à Lysiane PALACIN, Stéphanie CAZABONNE à Julien BUREL, Anne BARBET à Flora LAPERNE, Jean CONTOU-CARRÈRE à Stéphane LARTIGUE, Iñaki ECHANIZ à Marie-Lyse BISTUÉ, Elodie JIMENEZ à Sébastien DE TRUCHIS, Nicolas MALEIG à Dominique QUEHEILLE, Frédéric BARATS à Yann CAMOU JUNCAS, Claude LACOUR à Bernard AURISSET

Absents : Béatrice ZAGO

**RAPPORT N° 260428-15-FIN-****SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUX ORGANISMES EXTERIEURS  
CO-FINANCES PAR LA CCHB POUR 2026**

S. LARTIGUE explique que la Communauté de Communes du Haut-Béarn est appelée à verser chaque année des subventions et participations à des organismes privés et publics pour l'exercice des missions qui relèvent de ses compétences.

Ainsi, pour 2026 il vous est proposé d'attribuer les montants suivants :

- Organismes et associations liés à l'administration générale :
  - La Fibre 64 : 1 884,02 € de subvention de fonctionnement
  - Pôle métropolitain « Pays de Béarn » : 41 128.53 €
  - Comité d'Action Sociale Intercommunal : 12 300 €
  - Camp de Gurs : 7 600 €
  
- Organismes et associations à vocation économique :
  - Syndicat Mixte de l'Aéroport Pau-Pyrénées : 39 000 €
  - Cinéma (Loi Sueur) : 30 000 €
  - Aéroclub : 20 000 €
  - Initiative Béarn : 4 500 €
  - France Active : 2 000 €
  - Béarn Adour Pyrénées : 200 €
  - Association de Droit à l'Initiative Economique (ADIE) : 3 000 €
  - Association des Acteurs Économiques du Piémont Oloronais (AEPO) : 5 000 €
  - En Daban : 2 000 €
  - ZAP des gaves : 800 €
  - AÏD'O' Béarn : 900 €
  - Vache Béarnaise : 1 800 €
  - Association des éleveurs transhumants des vallées béarnaises (AETVB) : 2 700 €
  - Mangez béarnais : 1 450 €
  - Union des Producteurs Fermiers 64 : 900 €
  - Collectif fermier : 300 €
  - CIVAM : 2 150 €
  - ADELFA 64 (canons à grêle) : 1 500 €
  
- Organismes et associations d'enseignements artistiques :
  - Ecole de musique intercommunale : 165 000 €
  
- Organismes et associations liées au développement social
  - Mission Locale : 102 937 € (subvention de fonctionnement) et 6 731.76 € (FAIRE)
  - Conseil Départemental d'Accès au Droit 64 (CDAD 64) : 6 000 €
  - Association Transition : Clauses sociales et Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) – 24 225 €
  - Espace de Vie Sociale « Notre Dame » : 15 000 €
  - EAJE Grain de Soleil – 24 232,80 €
  - EAJE Les Poquetets – 21 587,76 €
  - ALSH Sports et Loisirs – Ogeu les Bains : 23 826,88 €
  - ALSH Oloronais : 133 000€

Les crédits budgétaires sont prévus au Budget Primitif 2026.

Les subventions et participations supérieures à 23 000 € font l'objet d'une convention spécifique.

Où cet exposé

A la suite d'une erreur d'imputation dans l'envoi du présent rapport, Monsieur le Président propose de ramener le montant de la subvention à l'aéroclub de 22 500 € à 20 000 €.

Monsieur Raymond VILLALBA ne participant pas au vote,

Le Conseil Communautaire, par 69 voix pour, 3 abstentions (P. VGNEAU, J. PALAS, J-M. PRU-LESTRET) et 2 nuls/blancs/non-participations (O. ESCOT, R. VILLALBA) :

- **AUTORISE** le Président à verser les subventions et participations susvisées pour l'année 2026 et à signer les conventions ou avenants nécessaires,
- **ADOpte** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 28 avril 2026  
Pour extrait certifié conforme

Suivent les signatures

Le secrétaire de séance

Le Président

*Signé VC*

*Signé MO*

Vincent CAUBET

Marc OXIBAR